

ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE

G/SG/N/1/CIV/1

13 août 1996

(96-3206)

Comité des sauvegardes

Original: français

NOTIFICATION DES LOIS, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES
ADMINISTRATIVES RELATIVES AUX MESURES
DE SAUVEGARDE

Côte d'Ivoire

La Mission permanente de la Côte d'Ivoire a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 23 juillet 1996.

La Côte d'Ivoire n'a pas de législation particulière en ce qui concerne les mesures de sauvegarde.